

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	87 (1958)
<b>Heft:</b>	4-5
<b>Rubrik:</b>	Société suisse des maîtres de gymnastique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Société suisse des Maîtres de gymnastique

## Cours pour le Corps enseignant

Ces cours, organisés sous les auspices du Département militaire fédéral, permettent au Corps enseignant de se perfectionner et de se renouveler dans le domaine de l'éducation physique scolaire.

Un programme de travail varié et bien équilibré garantit à tous des journées riches en enseignement et en détente. Des théories diverses touchant aux problèmes de l'éducation et de la pédagogie s'intercalent entre les leçons pratiques.

Nous prions tous les sociétaires de bien vouloir renseigner leurs collègues sur l'organisation et l'esprit de nos cours et les inviter à y participer.

### *Du 7 au 12 juillet:*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables à Yvonand. Le programme comportera l'enseignement de la gymnastique dans le terrain. Ce cours est réservé aux collègues de langue française et italienne. Direction : M. M. Reinmann, Hofwil, M. N. Yersin, Lausanne.

### *Du 14 au 17 juillet:*

Cours d'introduction à la nouvelle brochure du 1<sup>er</sup> degré à Yvonand pour la Suisse romande et italienne. Le nouveau manuel sera remis aux participants.

Direction : M<sup>le</sup> R. Porchet, M. N. Yersin, Lausanne.

### *Du 21 au 26 juillet:*

Cours d'athlétisme et de jeux à Roggwil. L'accent principal sera porté sur la didactique de ces deux disciplines.

Direction : M. W. Furrer, Hitzkirch, M. H.-U. Beer, Berne.

Cours pour Sœurs et institutrices de la Suisse romande à Fribourg. Le programme comportera l'étude de la gymnastique filles au 2<sup>e</sup> degré.

Direction : Sr M.-L. Peier, Ingenbohl, M<sup>le</sup> L. Garreau, Fribourg.

Cours pour Sœurs et institutrices de la Suisse romande à Zoug. Le programme comportera l'étude de la gymnastique filles au 2<sup>e</sup> degré.

Direction : Sr M. Merk, Menzingen, M<sup>le</sup> S. Schneller, Zoug.

### *Du 28 juillet au 2 août:*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique aux classes mixtes à Brugg.

Direction : M<sup>le</sup> M. Stössel, Lausanne, M. E. Frutiger, Berne.

### *Du 4 au 7 août:*

Cours d'introduction à la nouvelle brochure du 1<sup>er</sup> degré à Weinfelden pour la Suisse allemande.

Direction : M<sup>le</sup> L. Weiss, Berne, M. A. Etter, Weinfelden.

### *Du 4 au 9 août:*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables à Willisau. L'accent sera spécialement porté sur le programme des classes mixtes à plusieurs degrés.

Direction : M. H. Fischer, Riehen, M. M. Ackermann, Stans.

Cours pour la formation de chefs d'excursions à Frutigen. Le programme com-

porte l'étude d'une région sous tous ses aspects et l'enseignement de la gymnastique en utilisant toutes les ressources du terrain.

Direction : M. P. Haldemann, Worb, M. F. Müller, Aarau.

*Du 4 au 16 août :*

Cours de 13 jours pour la gymnastique filles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés à Langenthal. L'étude portera spécialement sur la méthode d'enseignement et l'élaboration d'un programme semi-annuel pour une classe de filles du 2<sup>e</sup> degré.

Direction : M<sup>me</sup> M. Dreier, Langenthal, M. H. Futter, Zurich.

*Du 11 au 16 août :*

Cours pour l'enseignement du jeu et de la natation. Ce cours comprendra un cours préparatoire et le cours de brevet d'instructeur de natation. Les examens pour l'obtention du brevet auront lieu à l'issue du cours. Lieu du cours : Saint-Gall. Direction : M<sup>le</sup> L. Kobi, Küsnacht, M. Dr E. Strupler, Geroldswil, M. H. Würmli, Saint-Gall.

Cours pour l'enseignement de la gymnastique rythmique, rondes et danses populaires pour les Sœurs et le Corps enseignant, à Zoug.

Direction : M. E. Burger, Aarau, M. A. Krättli, Aarau.

*Du 25 au 31 août :*

Cours pour l'enseignement de la gymnastique filles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés à Lugano. Ce cours est réservé au Corps enseignant de langue française et italienne (le canton du Tessin disposera de 20 places).

Direction : M<sup>me</sup> G. Bonzanigo, Mendrisio, M. C. Guidotti, Biasca.

### **Remarques**

Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles placées sous la surveillance de l'Etat, aux candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires et supérieures, aux candidats au diplôme fédéral de maître de gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours. Les cours sont mixtes, excepté les cours réservés spécialement aux Sœurs et institutrices. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités : indemnité journalière de 10 fr., indemnité de nuit de 10 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions seront adressées jusqu'au 15 juin à M. Max Reinmann, maître de gymnastique à Hofwil, près de Münchenbuchsee. L'inscription sur papier grand format donnera tous les renseignements suivants : nom, prénom, profession, année de naissance, le lieu où l'on enseigne, l'âge des élèves, l'adresse exacte, le genre et le nombre des cours suivis dans le cadre de la SSMG.

Lausanne, avril 1958.

N. YERSIN  
*président de la CT*